

LA RÉFORME DES LYCÉES PRO Expliquée à toutes et tous...



LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UN ENJEU DE CLASSE ET DE SOCIÉTÉ

La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37% des élèves. Le LP concentre fortement des populations d'origine populaire, 57 % des élèves sont d'une « origine sociale défavorisée ». Par conséquent, cette réforme va surtout impacter les jeunes issu·es des milieux populaires. Pour la CGT, la voie professionnelle doit « former l'Homme, le citoyen, le Travailleur », or la réforme Macron a pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des autres missions (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...).

La réforme Macron c'est renforcer la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Cette réforme veut insérer à tout prix dans les métiers en tension et d'avenir pour répondre aux objectifs politiques du plein emploi en 2027. Jamais ne sont évoqués la nature des contrats de travail, la qualification, le salaire, les conditions de travail et de sécurité.

LE MYTHE DE L'ENTREPRISE FORMATRICE

LE BUT DE LA RÉFORME

FOURNIR UNE MAIN D'ŒUVRE PRÉCAIRE, CORVÉABLE ET À MOINDRE COÛT...

Carte des formations : répondre aux besoins locaux du patronat

Le gouvernement veut fermer « 100% des formations menant insuffisamment à l'emploi à la rentrée 2026 ». Les filières tertiaires (très féminisées) sont particulièrement menacées. Ne pas tenir compte des envies des élèves, c'est produire plus d'orientation subie!

Si certains métiers, comme les services à la personne, peinent à recruter c'est en raison des conditions de travail et de salaires indécents. C'est une logique d'adéquationnisme radical : répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises.

CONFIER LES « DÉCROCHEUR.EUSES » AUX ENTREPRISES

La question est mise en avant par le gouvernement, mais sans réelles mesures efficientes pour réduire le décrochage en amont (création de postes de CPE, réduction des effectifs dans les classes...). C'est un prétexte qui ignore les besoins réels des élèves. Les potentiel·les décrocheur·euses seront précocement envoyé·es vers « des structures d'accompagnement, d'insertion et de formation » Une autre mesure (le « Mentorat ») est mise en place avec « des partenariats avec les principales associations dédiées à l'accompagnement des jeunes ». Il y a donc l'organisation d'une sortie précoce du système scolaire.

263 Rue de Paris 93100 Montreuil

01 55 82 76 55

unsen@cgteduc.fr











@cgteducaction

GRATIFICATION DES STAGES : MAIN-D'OEUVRE GRATUITE POUR LES ENTREPRISES

Les montants modiques varieront, entre 1,4€ et 2,8€ de l'heure, ne seront pas financés par les entreprises, mais par de l'argent public. Cette gratification risque de dissuader les élèves de s'engager dans une poursuite d'étude. Cette mesure masque qu'il n'y a rien sur la question de la concentration des difficultés sociales dans la voie pro! Rien sur la revalorisation des bourses ou sur une réintégration des lycées dans une carte élargie de l'éducation prioritaire!

L'ANNÉE DE TERMINALE AMPUTÉE !

PLUS D'ÉCOLE MOINS D'ENTREPRISE!

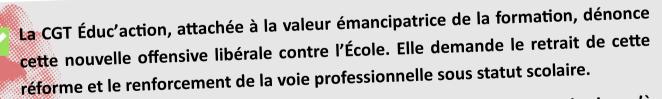
Les épreuves d'examen seraient avancées en mars pour qu'au 2e semestre les élèves puissent choisir entre plus de stages ou quatre semaines de cours intensifs. Pour les élèves c'est une nouvelle baisse de temps de formation professionnelle et générale.



Sans attendre le résultat de son expérimentation, le dispositif « AvenirPro » est généralisé, les lycéen·nes qui souhaitent une insertion directe à la sortie du LP seront accompagné·es par *France Travail* tout au long de l'année scolaire.

LES LYCÉES PROFESSIONNELS DOIVENT RESTER AU SERVICE DES ÉLÈVES!

Les lycées professionnels (LP) n'ont pas vocation à être au service des entreprises, mais bien à celui des élèves. On ne forme pas mieux « sur le tas ». Poussée par la rentabilité, l'entreprise n'en a ni le temps ni les moyens. De plus, elle présente pour les jeunes (qui, de surcroît ne peuvent se défendre), les mêmes risques liés aux manquements à la sécurité, à l'exposition aux produits dangereux, aux accidents du travail et aux violences sexistes et sexuelles que pour les adultes. Cette réforme consacre le passage de l'apprentissage d'un métier à l'acquisition de compétences pour une employabilité immédiate. Elle s'attaque aux diplômes et à la qualification et, in fine, au salaire.



La CGT Éduc'action réaffirme sa revendication d'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, afin de renforcer l'égalité des chances pour toutes et tous et s'engage à lutter contre toutes les discriminations.





VOIE PRO







@cgteducaction

01 55 82 76 55

263 Rue de Paris 93100 Montreuil